



HABILITATION ELECTRIQUE

Référence : BFC_FOR_HABILITATION_ELECTRIQUE

Thématique : Formation-Prévention et sécurité

Objectif

Être capable de réaliser des travaux d'ordre non électrique en présence de pièces nues sous tension en respectant les prescriptions de sécurité.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

- Notions élémentaires d'électricité et de fonctionnement des appareillages électriques.
- Contexte réglementaire de l'habilitation.
- Dangers du courant électrique pour les opérateurs.
- Moyens de prévention et de protection mis en place pour se protéger du courant électrique.
- Moyens de protections collectives et individuelles
- Définition et explications des termes spécifiques à l'habilitation électrique BO-HO.
- Comment travailler en sécurité.
- Analyse du risque électrique (environnement de travail) - Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Prescriptions au personnel : consignes et procédures.

Formations complémentaires conseillées

- Renouvellement de l'habilitation électrique
- SST
- Document unique

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun.

Moyens pédagogiques et technique d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Apports théoriques et mise en pratique.
- Formation action avec mise en situation.
- Formation collective et interactive, en présentiel

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - QCM - Feuille d'émargement - Attestation de stage et certification - Avis et titre pré-rédigé

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques (420 euros) et les frais

d'inscription (75 euros)



[voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

[Cliquez ici pour trouver la session de Besançon sur le site du CPF](#)

[Cliquez ici pour trouver la session de Chalon sur le site du CPF](#)

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

Prochaines sessions:

- 25 - Besançon - Vendredis 15 et 22 octobre 2021 de 9h à 12h et de 13h à 17h **Inscription avant le 11/10/2021**
- 71 - Chalon-sur-Saône - Mardis 19 et 26 octobre **Inscription avant le 18/10/2021**
- 39 - Lons le Saunier - Jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021 **Inscription avant le 06/10/2021**
- 71 - Chalon-sur-Saône - Jeudis 2 et 9 décembre **Inscription avant le 01/12/2021**

Tarifs:

- Tout public - contact